

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coûts du transport routier : le secteur alerte sur son avenir à court terme face à une hausse généralisée des coûts et à une vague de défaillances d'entreprises continue

Sur les bases du rapport annuel du Comité national routier publié mi-novembre, l'OTRE dresse un bilan alarmant des coûts du transport routier de marchandises et de voyageurs en France sur l'année 2024 et révèle des perspectives particulièrement préoccupantes pour 2025.

L'Organisation des Transporteurs Routiers Européens alerte sur la crise profonde que traverse le transport routier de marchandises (TRM) et de voyageurs (TRV). Fragilisé par une inflation galopante des coûts, et par des politiques publiques court-termistes, le secteur constate un nombre de défaillances en croissance exponentielle et craint pour son avenir et celui des milliers d'entreprises qui œuvrent quotidiennement au service de l'économie française.

L'étude annuelle du Comité National Routier (CNR)¹ confirme la tendance à la hausse des coûts d'exploitation. Dans le TRM, l'inflation a atteint, en moyenne, 5,5 % en 2024, sous l'effet cumulé d'une hausse des coûts salariaux de 7,5 %, des coûts matériels de 3,5 % et des péages de 3 %. Dans le TRV, la situation est tout aussi préoccupante avec une inflation des coûts de 5,4 %, principalement due à une hausse des coûts sociaux de 8,8 % et des coûts de maintenance de 5 %.

Alors que l'activité du transport routier stagne, les entreprises subissent seules ces augmentations, dans un marché mal régulé du fait d'un socle réglementaire trop souvent non respecté ; l'équilibre économique est de fait mis en péril. Ainsi, dans ce contexte déjà tendu, les défaillances s'accroissent : en 2024, le TRM a enregistré 603 faillites au deuxième trimestre et 509 au troisième trimestre.

La pression législative demeure évidente et renforce l'instabilité à laquelle les transporteurs sont confrontés, notamment dans la prévision de leurs charges sociales. Les projets initiaux de réforme inclus dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2025, s'ils venaient finalement à être adoptés, entraîneraient une augmentation significative des coûts salariaux. Selon les estimations du CNR, ces derniers pourraient croître jusqu'à 7,8 % pour le TRM et 4,9 % pour le transport scolaire.

Aussi, la filière demeure également attentive à sa transition énergétique et aux mesures non concertées qui s'appliqueraient au secteur. La menace d'une écotaxe régionale, ainsi que la mise en œuvre de sanctions pour accélérer le verdissement des flottes de VUL, émergent de nouveau et laissent craindre des charges supplémentaires alors même que les professionnels investissent pleinement dans leur transition, ceci dans les conditions offertes par le marché.

Le transport routier est un pilier essentiel de notre économie, garant de la circulation des personnes et des marchandises à travers le territoire. L'OTRE appelle les pouvoirs publics à une prise en compte de cette réalité dans l'élaboration des politiques économiques, sociales et environnementales. La survie du secteur et l'équilibre de l'économie française en dépendent.

¹ [CNR - Les coûts du TRM - Bilan 2024 et perspectives 2025](#) & [CNR - Les coûts du TRV - Bilan 2024 et perspectives 2025](#)